

Ducháček, Otto

Le champ sémique

Études romanes de Brno. 1971, vol. 5, iss. 1, pp. 13-17

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113482>

Access Date: 28. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

LINGUISTIQUE

I. CHAMPS LINGUISTIQUES

LE CHAMP SÉMIQUE

OTTO DUCHÁČEK

La structure du lexique est très complexe et hétérogène et en même temps floue et instable. Il faut donc l'observer de différents points de vue et perspectives pour arriver à en avoir une idée un peu plus nette.

Nous insistons d'abord sur le fait que l'expression (la forme) de la lexie¹ n'est que le moyen de représenter son contenu que nous trouvons essentiel pour la délimitation linguistique.

De la multitude des rapports entre les lexies découle la variété des structures lexicales qui s'entrecroisent et qu'il faut donc étudier tout d'abord séparément. Voilà pourquoi nous avons proposé, à plusieurs reprises, de distinguer plusieurs types de champs linguistiques:² morphologiques (basés sur les rapports de forme),³ syntagmatiques,⁴ conceptuels⁵ et contextuels. Ces derniers comprennent les mots qui apparaissent assez fréquemment dans les mêmes contextes et situations que le mot qui en forme le noyau.⁶

Les champs de ces quatre types sont des sortes de macrostructures lexicales. Ils réunissent, sous différents aspects, un plus ou moins grand nombre de lexies formant un tout par suite de rapports d'après lesquels nous les avons dénommés.

On pourrait cependant considérer comme membres d'un champ même les groupes de lexies unies par certains rapports, par exemple par l'opposition de certains traits distinctifs sur la base de l'identité du trait le plus important. Dans ce cas, nous proposons d'employer le terme „champ lexical“. Dans ce sens, le champ lexical des cours d'eau comprend les lexies *fleuve, rivière, ruisseau, ruisselet, ru, fil d'eau, torrent, gave, ravine, affluent, canal*, éventuellement *cataracte, cascade, chute d'eau et source*.

Constatons que les microstructures lexicales ne représentent pas une classification scientifique de la réalité. Cette dernière n'est pas nécessairement épuisée par la délimitation linguistique.

Même la structure des éléments formant le contenu d'une seule lexie pourrait être considérée comme un champ. Nous l'appellerons sémique parce qu'il se compose de sèmes.

Les champs lexicaux et sémiques sont relativement simples ce qui facilite l'étude

¹ D'accord avec M. B. Pottier, nous appelons lexie la plus petite unité fonctionnelle et significative du discours capable d'être employée indépendamment (Nous avons un peu modifié sa définition).

² Nous gardons le terme traditionnel „champ“ bien qu'il ne soit pas toujours adéquat. Souvent il vaudrait mieux parler d'une sphère ou d'un domaine, éventuellement d'une aire ou simplement d'un ensemble structuré de lexies.

³ Pour plus de détails, voir notre *Précis de sémantique française* (Brno, Opera Universitatis Purky-niana Brunensis, No 126, 1967), p. 33.

⁴ Mlle E. Spitzová, suivant notre conception, a exploré le champ syntagmatique (syntagmatique) du mot espagnol *hombre*: „El campo sintáctico del substantivo *hombre* en el español moderno“ dans les *Études romanes de Brno* I, 1965, 189—212 et II, 1966, 35—50.

⁵ Cf. notre monographie *Le champ conceptuel de la beauté en français moderne* (Brno, Opera Universitatis Brunensis, Facultas philosophica, No 71, 1960), mes articles „Etude comparative des champs conceptuels“ dans *Philologica Pragensia* 9, 1, 1966, 9—15, „Etude comparative d'un champ conceptuel“ dans les *Études romanes de Brno* I, 1965, 107—170 (en collaboration avec Mme R. Ostrá) et l'article de Mme R. Ostrá „Etude comparée des champs conceptuels dans les langues romanes“ dans les *Études romanes de Brno* II, 1966, 23—33.

⁶ Voir notre *Précis de sémantique française*, p. 34—35.

de leurs structures. Leurs termes constitutifs y entrent en rapports suffisamment précis et plus ou moins formalisables. Grâce à la simplicité relative de ces deux types de champs, on peut aussi suivre assez aisément les changements que leur structure a subi pendant l'évolution historique. Parfois on réussira même à expliquer les causes de ces restructurations.⁷

Une lexie — tout en évoquant généralement une ou plusieurs idées même si elle est prononcée séparément — ne prend sa pleine valeur (le sens actualisé) que soit 1° dans un tout phraséologique, dans un syntagme ou dans une phrase grâce aux mots auxquels elle est liée, soit 2° dans une situation concrète grâce aux liens multiples de l'association d'idées, associations variables d'un individu à l'autre.

Les contenus de la plupart des lexies sont plus ou moins complexes. Leur analyse est souvent très pénible, car le nombre et l'importance des éléments qui forment ces contenus varient selon: 1° le contexte et la situation (variantes combinatoires), 2° l'appartenance à un groupe social et l'occupation du sujet parlant (variantes professionnelles), 3° l'expérience et les intérêts du locuteur (variantes individuelles), 4° la sphère de leur emploi (langues littéraire, familière, populaire, etc.), 5° la manière d'emploi (mots affectifs, expressifs, etc.), 6° l'applicabilité (phraséologismes, adjectifs ne pouvant qualifier qu'un seul substantif, etc.), 7° la fréquence d'emploi.

À notre avis, une telle analyse, effectuée par un lexicologue étudiant la lexie dans des contextes différents et assez nombreux, vaut plus que la plupart sinon toutes les méthodes qu'on proclame objectives parce que basées sur des tests psychologiques, psychophysiologiques, psycholinguistiques ou sur des données statistiques.

Le champ sémique d'une lexie monosémique est relativement simple. Sauf la dominante qui reflète son concept principal et représente donc son noyau, il contient encore plusieurs éléments complémentaires servant à déterminer et spécifier le concept principal et à classer la lexie dans l'une des classes sémantico-grammaticales. Le mot *ouvrier*, par ex., comporte l'idée d'un travailleur en dominante, les notions complémentaires „louer ses services“, „salaire“, „travail manuel“ déterminant et spécifiant l'idée principale et enfin la notion d'appartenance de la lexie donnée à la classe des noms d'agent (éventuellement: classe „êtres humains“, sous-classe „gens effectuant une activité“).

Le champ sémique d'une lexie polysémique est évidemment plus complexe. Chacune de ses acceptions comporte sa propre dominante accompagnée d'autres éléments spécificateurs et classificateurs. Le champ sémique de toute lexie possède donc autant de noyaux que celle-ci a d'acceptions. Ajoutons qu'un élément qui figure dans une acception en fonction de dominante peut n'être que spécificateur dans une autre et vice versa et que l'importance des traits de spécification peut changer d'une acception à l'autre. Par contre, l'élément classificateur est généralement constant pour toutes les acceptions d'une seule lexie.

De ce qui vient d'être dit, il découle que le champ sémique est une structure hiérarchisée résultant de tous les rapports entre ses éléments. Hâtons-nous de constater que les éléments servant à spécifier la dominante peuvent être non seulement notionnels, cognitifs, mais encore affectifs (mélioratifs ou péjoratifs, affectueux ou dénigrants), volitifs et fonctionnels.

Nous avons constaté ci-dessus que le champ sémique d'une lexie monosémique

⁷ Voir mes articles „Les lacunes dans la structure du lexique“ dans *Verba et vocabula* (München, W. Fink Verlag 1968, 169—175) et „Microstructures lexicales“ dans les *Études romanes de Brno IV*, 1969 (Opera Universitatis Purkynianae Brunensis No 143), p. 139—157.

peut être très simple. Un exemple nous servira à illustrer cette assertion. Le mot *aubade* a un seul sens, celui de „concert donné à l'aube (dans la matinée) sous les fenêtres de quelqu'un“. Par conséquent, il n'a qu'un seul noyau sémique, une seule dominante: l'idée de concert qui peut éveiller celles de chanteurs et musiciens, de chanson et musique, éventuellement même de différents instruments. Le champ sémique du mot *aubade* renferme, dans la dominante, trois éléments complémentaires de spécification dont le plus important est la notion de l'aube (sous l'influence du radical, de l'étymologie). Les deux autres sont „sous les fenêtres“ et „personne qu'on aime ou qu'on estime“. La variante possible de „aube“ est „matinée“, celles de „sous les fenêtres“ sont „sous la fenêtre“, „devant la maison“, etc., celles de „personne qu'on aime“ — „jeune fille“, „fiancée“, „Mademoiselle N.“, „Roxane“, „courtisane“, etc. Ces variantes peuvent être de caractère situationnel, contextuel, associatif ou individuel. Ajoutons que l'élément classificateur est dans tous les cas le même et situe le mot *aubade* dans la classe „action“, plus précisément dans la sous-classe „activité de chanter et jouer d'un instrument“.

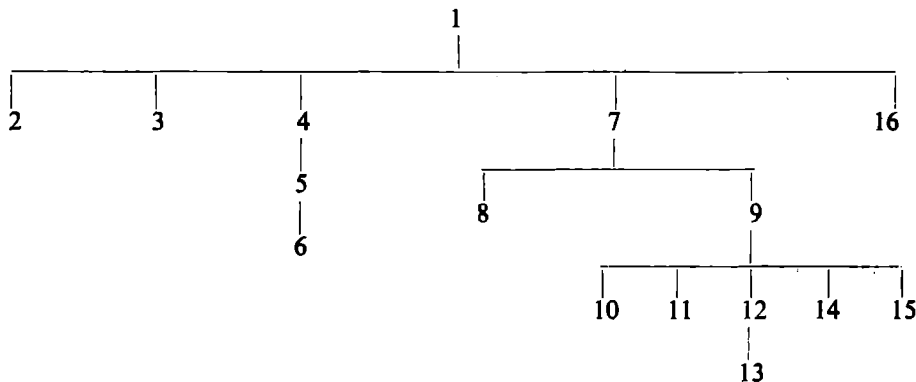
D'autres lexies monosémiques peuvent comprendre plusieurs éléments, telle *auberge*: „maison“, „manger“, „boire“, „loger“, „paiement“, „campagne“ ou „petite ville“. Cette énumération pourrait être complétée par des éléments facultatifs, par exemple: „aubergiste“, „garçon...“, „client“, „chambre“, „femme de chambre“, etc. Citons des variantes: „manger“ — „(prendre ses) repas“, „consommation“, „loger“ — „coucher“, „paiement“ — „addition“, „note“, „écot“, „frais du séjour“, „taxe“, „pourboire“, „client“ — „client de passage“, „client à demeure“, „habitué“, „pensionnaire“, etc. Mentionnons encore que l'idée de manger peut éveiller celles de plats de viande, légumes, poissons, fromages, fruits, gateaux; l'idée de boire peut entraîner celles de diverses boissons (vin, bière, cidre, eau (minérale), apéritif, liqueur) et ainsi de suite. Bien sûr, ces idées n'appartiennent plus au champ sémique du mot, mais elles peuvent, dans certains cas, former un „halo“ associatif capable d'éveiller un élément affectif plus ou moins subconscient. Il s'agit, insistons-y, d'un élément qui n'est que facultatif et occasionnel.

Le champ sémique d'une lexie polysémique sera évidemment beaucoup plus compliqué, comportant plusieurs noyaux liés les uns aux autres par des rapports assez complexes.

Examinons, à titre d'exemple, le mot *timbre*. Il a actuellement 15 acceptions sans compter de nombreuses variantes et un emploi figuré: 1° cloche ou clochette immobile frappée par un marteau; variantes: timbre de carillon, de pendule, d'appartement, de bicyclette, de machine à écrire; 2° qualité qui distingue deux sons de même hauteur et intensité; variantes: son spécial à chaque instrument de musique (*timbre de la clarinette, du violon...*), à la voix de chaque chanteur, à chaque voyelle (terme de phonétique), 3° corde à boyau servant à augmenter la résonance du tambour, 4° partie de casque protégeant le crâne (mot historique), 5° casque placé au-dessus des armoiries (mot historique); 6° couronne, tiare ou autre chose placées au-dessus des armoiries; 7° instrument servant à imprimer la marque appelée timbre, 8° marque que les bureaux de poste impriment sur les lettres qu'ils font partir, 9° marque imprimée que doivent porter certains documents à caractère officiel et impressions légales, 10°-marque postale; variantes: cachet sur une lettre, sur un colis postal, etc., 11° marque apposée sur un document ou un objet pour en garantir l'origine, 12° vignette que l'on colle sur un acte pour attester le paiement du droit de timbre ou d'une cotisation, 13° droit fiscal auquel sont soumis divers actes, 14° plaque ou poinçon indiquant la pression maximale (terme technique); variante: chiffre dési-

gnant la pression maximale, 15° vignettes vendues au profit d'œuvres (*timbres antituberculeux*). — Ajoutons-y l'emploi figuré dans l'expression *avoir le timbre brouillé (fêlé)* „être un peu fou“ (16°). La raillerie est basée sur la ressemblance de forme entre la tête et la cloche.

Nous ne trouvons pas inutile de représenter graphiquement l'interdépendance des acceptions citées. La figure suivante nous la montrera.



Constatons que certaines acceptions sont dues aux connexités internes (métonymie, irradiation, glissement de sens), les autres, à la transposition de sens provoquée par des ressemblances externes (métaphore). Les acceptions 2, 3 et 7 (dérivées du sens primitif), 8 et 9 (à partir de 7) et 13 (découlant de 12) sont de caractère métonymique tandis que les acceptions 4, 5, et 6 (provenant du sens d'origine), 10, 11, 12, 14 et 15 (ayant sa source dans 9) sont métaphoriques ainsi que 16 (l'emploi railleur dans l'expression mentionnée ci-dessus).

Le rapport entre les acceptions 1 et 2 se réalise moyennant l'élément „son“, entre 2 et 3, à l'aide des éléments „son“, „sonorité“ et „résonance“, entre 1 et 4–5, grâce à la ressemblance de forme entre la cloche et le casque, entre 1 et 7–8, par suite de l'idée de frapper, 8 et 9–12 sont liées par le fait que toutes elles désignent des marques, 10 et 12 sont apparentées parce que leur but est analogue.

En explorant les champs sémiques, il faudrait — comme nous avons essayé de l'esquisser ci-dessus — analyser toutes leurs acceptions et étudier à fond tous les rapports non seulement entre les acceptions en tant qu'unités sémantiques (nous nous sommes contenté d'indiquer les plus importants de ces rapports), mais encore entre tous leurs éléments (dominants ainsi que complémentaires). Citons, à titre d'exemple, les éléments des trois variantes de la première acception „cloche immobile frappée par un marteau“, éventuellement „disque métallique bombé, sonore, frappé par un marteau“ ou bien „calotte de métal frappée par un petit marteau ou vibreur“. Voici les éléments du champ sémique en question: 1° cloche, 2° disque, 3° calotte, 4° métal (lique), 5° bombé, 6° sonore, 7° frappé, 8° (petit) marteau. L'un des trois premiers éléments est dominant en l'absence des deux autres. La notion de „marteau“ peut figurer au noyau du champ avec celle de cloche (calotte ou disque). Le concept important de „métal (métallique)“ est impliqué dans celui de „cloche“ ce qui n'est plus le cas de „calotte“ ni de „disque“; l'idée de „bombé“ est sous-entendue dans celles de „cloche“ et „calotte“. L'importance de l'idée de „frapper“ change d'après

les circonstances dans lesquelles on se sert du mot *timbre*. Il faudrait analyser les rapports mutuels de ces éléments et le degré de leur importance dans différents contextes.

Il ne faut pas oublier que même les éléments dont nous avons constaté la présence dans le mot *timbre* sont encore décomposables. L'élément „cloche“ peut être décomposé en traits distinctifs tels que: creux, évasé, métallique, sonore, retentissant, vibration, prolongé, frapper, battant intérieur, marteau extérieur.

Après avoir étudié à fond la structure de tous les éléments faisant parties d'un champ sémique, il faudrait examiner de quelles manières un élément complémentaire peut devenir dominant et vice versa, et quelles en sont les causes. Il s'agirait surtout, soit du contexte (influence infra-linguistique), soit de la situation, du milieu, de la conscience linguistique du locuteur, de ses connaissances et de sa manière de voir la chose en question, etc. (influences extra-linguistiques).

Le nombre d'éléments notionnels que nous avons découverts dans la première acception du mot *timbre* est assez considérable ainsi que le nombre de traits composant son premier élément. Ce nombre se trouverait multiplié si l'on analysait tous les autres éléments de son contenu y compris les traits de ces éléments.

Bien sûr, il s'agit d'éléments et de traits virtuels qui ne se réalisent pas tous dans un contexte concret. Dans tout contexte, une certaine sélection a lieu qui a pour résultat l'actualisation d'une des acceptions du mot polysémique ou une modification de sens occasionnée par le fait qu'un des éléments du contenu entre au premier plan, c'est-à-dire qu'un des éléments complémentaires devient dominant étant mis en relief pour une certaine raison.

Concluons en constatant que le champ sémique, tout en étant une structure minime, est néanmoins nettement hiérarchisé et parfois assez complexe. Les éléments qui le constituent sont analysables en traits. La valeur et l'importance des uns et des autres varient, les lexies n'étant pas nettement isolées dans la conscience, mais, bien au contraire, faisant généralement partie d'un contexte et subissant aussi l'influence des motivations externes à la langue et qui tiennent à la chose (personne, action, qualité...) nommée, aux connaissances et aux expériences du sujet parlant et de son interlocuteur, à leur disposition d'âme (par exemple, pression émotive subconsciente) au moment de la communication (dans le cas où il s'agit d'une lexie comportant ou pouvant comporter des éléments affectifs).⁸ Tout cela explique que le contenu de nombreux mots peut varier assez largement d'une personne à l'autre et même, selon les circonstances, d'un moment à l'autre chez une seule et même personne.

Les contenus des mots tels qu'on les trouve dans les dictionnaires sont virtuels. Au moment de leur réalisation dans l'acte de la communication, ils s'actualisent de manière que certains éléments sont affaiblis ou même supprimés, d'autres peuvent devenir plus importants, voire dominants. De nombreuses lexies peuvent donc épouser des acceptions diverses.

⁸ La partie affective — tout en étant peu consciente ou n'étant pas même normalement inhérente au contenu de la lexie respective — peut être néanmoins très réelle et devenir, dans certaines occasions, même insidieusement puissante sous l'influence d'associations personnelles du locuteur ou de l'auditeur.

